

Dans le bulletin *Parle-moi de RLC* de 2005, je publiais une courte biographie du chercheur Jacques Cholet livrant par la même de nombreuses informations inédites reprises depuis dans de multiples publications et sur des sites internet. Afin de faire connaître au plus grand nombre ces informations, j'ai décidé la diffusion de cet article actualisé sur le présent site.

Patrick Mensior

Jacques Cholet

En 1957, un chercheur du nom de Jacques Cholet monte pour la première fois sur la colline de Rennes-le-Château. Il y revient deux ans plus tard pour effectuer des fouilles dans l'église du lieu après avoir obtenu les autorisations des instances religieuses et communales.

« En 1960, un fonctionnaire parisien arrive à son tour à Rennes-le-Château. Il a dans sa poche, assure t-il, un contrat en bonne et due forme qu'il vient de passer avec l'évêché de Carcassonne et dont l'objet est l'ouverture de nouvelles fouilles, cette fois dans l'église. » résume Gérard de Sède dans *l'Or de Rennes*¹.

Si Jacques, Marie, Charles Cholet est né à Chevreuse, dans le département des Yvelines, le 16 juillet 1911 à 22h30, il n'en demeure pas moins d'origine bretonne. Le 28 juillet 1932, il vient tout juste d'avoir vingt-et-un ans quand il épouse, à Nanterre dans les Hauts de Seine, Mademoiselle Potier Georgette née le 27 janvier 1911 à Chevreuse avec qui il a deux enfants, Jean-Marie et Jacqueline, nés tous les deux dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. Jean Marie, né le 17 janvier 1934, est l'aîné de sa sœur Jacqueline née le 18 mai 1935.

Le 25 août 1936, Jacques Cholet entre à la Régie Autonome des Transports Parisiens (R.A.T.P.) pour exercer les fonctions de Chef de travaux. À cette époque, la famille Cholet demeure dans le département des Yvelines, anciennement Seine-et-Oise, au 7 rue Pierre Curie à Verrières-le-Buisson où les enfants suivent leur scolarité.

D'un naturel volontaire, Jacques est rapidement promu aux fonctions de contremaître en travaux publics. C'est sous cette dernière qualité que, le 31

¹ *L'Or de Rennes*, Pages 167 et 168. Dans ce premier ouvrage sur Rennes-le-Château, Gérard de Sède ne cite pas nommément le chercheur parisien dont il situe faussement les fouilles en 1960. Il le fait dans son autre livre *Rennes-le-Château, le dossier, les impostures, les phantasmes, les hypothèses* où, à la page 83, il explique que : *« Jacques Cholley (sic) ayant trouvé, disait-il, des documents probants à Voisins-le-Bretonneux (sic), dans les Yvelines, arriva à Rennes-le-Château... »*. L'épisode Cholet y est conclu ainsi : *« M. Cholley, qui me raconta lui-même cet incident (celui de la poutre), en tira la leçon : quitte pour la peur, il s'enfuit précipitamment de Rennes-le-Château, et n'y revint plus jamais. »*. Les nombreuses erreurs relevées dans ce récit, et qui seront évoquées dans la suite de cet article, montrent assurément que Gérard de Sède ne le tenait pas de Jacques Cholet lui-même.

mai 1959, il obtient de la municipalité de Rennes-le-Château l'autorisation d'entreprendre des fouilles dans l'église Sainte Marie-Madeleine.

Après une délibération en session extraordinaire, le conseil municipal, quoique partagé, octroie tout de même l'autorisation au Parisien sous les réserves énoncées dans sa lettre ². Cet avis favorable lui est signifié le jour même par l'adjoint au maire, M. Lembèges ³.

Pour obtenir l'autorisation communale, Jacques Cholet s'appuie sur celle auparavant attribuée par l'autorité religieuse dans les circonstances exactes décrites par l'abbé Jean-Marie Rigaud. Dans son bureau, à l'Institut Saint-Joseph de Limoux, ce prêtre relate cette rencontre dont il se souvient particulièrement. À l'époque où il fait la connaissance du chercheur, en 1959, il est le plus jeune curé doyen nommé à Couiza depuis le 20 septembre 1955 et doit, entre autres charges, et en plus de cinq paroisses, assurer celle de Rennes-le-Château. C'est à Couiza que Jacques Cholet lui rend visite afin d'obtenir son autorisation de fouiller l'église Sainte Marie-Madeleine. Le prêtre lui explique qu'il n'a pas le pouvoir de lui accorder ce qu'il demande et lui conseille plutôt de se rendre à Carcassonne pour solliciter un entretien auprès de Mgr l'Évêque. Quittant aussitôt le curé, le chercheur se met en route pour la Cité dans l'espoir d'être reçu rapidement par le prélat, Mgr Puech.



Mgr Pierre-Marie Puech



M. l'abbé Rigaud (Photo Yann Sinclair)

Le prêtre de Couiza est doublement surpris ! À peine quelques heures sont passées (en réalité juste le temps d'un aller-retour Couiza Carcassonne) que Jacques Cholet, pourtant sans aucun rendez-vous préalable, s'en revient avec l'autorisation de Mgr l'Évêque ⁴. Selon l'interprétation personnelle de

² Le texte complet de cette lettre est reproduit aux pages 105 et 106 du livre de Germain Blanc-Delmas *Chronique sur Rennes-le-Château, Marie d'Étienne Le trésor oublié*, éditions Envolée, juin 1998.

³ En 1965, M. Henri Lembèges, élu maire de Rennes-le-Château à la suite d'Étienne Delmas, prend un arrêté municipal en date du 28 juillet interdisant les fouilles sur le territoire de la commune à la suite de nombreuses déprédations commises par certains chercheurs.

⁴ Mgr Puech est né dans le département du Tarn, à Mazamet, le 8 mars 1906. Brillant étudiant, il obtient deux baccalauréats avec mentions, mathématiques élémentaires et

l'abbé Rigaud, si le chercheur a obtenu si promptement cet accord c'est parce que, dans les années 1960, l'évêché avait ouvert dans le diocèse plusieurs chantiers de travaux pour la restauration de bâtiments religieux et qu'il était intéressé pour le cas où des découvertes y seraient faites.

Le chercheur et le curé prennent place dans la 2 CV de ce dernier et empruntent la route qui conduit au village de Rennes-le-Château. Pendant la montée, Jacques Cholet fait à son compagnon une description précise de l'église alors même qu'il prétend ne jamais s'être rendu sur les lieux. Tout au long du trajet, il décrit en détail au prêtre, étonné et curieux, l'alcôve, la sacristie et mentionne encore certaines des particularités du bâtiment. En réalité, Jacques Cholet tente de troubler l'abbé Rigaud en provoquant un effet "théâtral" car contrairement à ce qu'il affirme, il a déjà visité le lieu de culte en 1957. Arrivés à Rennes-le-Château, ils sont reçus par M. le Maire, Étienne Delmas, qui prend connaissance de l'autorisation épiscopale.

Jacques Cholet s'engageant par écrit à tout remettre en ordre après ses fouilles, l'officier municipal, à son tour, lui octroie le même droit. Muni des clés de l'église, le chercheur s'y enferme alors en compagnie de Jacqueline, sa fille, et de son gendre qui sont venus le rejoindre. Parallèlement à l'autorisation accordée, Mgr l'Évêque a confié aussi au prêtre le soin de suivre les fouilles, et cela au titre de l'Église. Mais l'abbé Rigaud est trop occupé par ses charges pour accompagner et superviser régulièrement les travaux. Aussi, il reste pratiquement absent tout au long de leur déroulement, chargeant Jacques Cholet, qui a obtenu semble-t-il sa confiance, de le prévenir s'il faisait une découverte dans l'église. C'est ce que fait effectivement le chercheur. Quelque temps avant la fin du chantier, il invite ensemble le prêtre et Maître Gastou⁵, huissier à Limoux, à venir constater qu'il a fouillé le mur de l'église depuis l'intérieur de l'alcôve et mis au jour le départ d'un passage dans lequel apparaît une ancienne clé de voûte gothique. Un certificat d'antériorité est alors établi par l'huissier. Ce dernier est très souvent sollicité par de nombreux chercheurs de Rennes pour constater leurs découvertes, certains n'hésitant pas, déjà à cette époque, à inventer de véritables coups montés pour tenter de lui en faire authentifier de fausses. Maître Gastou se souvenait assez bien de Jacques Cholet car, de tous les chercheurs qui le sollicitèrent pour de tels constats, il est le seul à avoir trouvé de sérieux vestiges. Au moment où se déroulent ces

philosophie. Il poursuit ses études supérieures à la Faculté des Lettres de Toulouse d'où il obtient un diplôme et une licence, également avec mentions. Après des études de théologie à Saint Sulpice à Paris, il est ordonné prêtre le 2 juillet 1930 et prend son premier poste à Castres. Le 7 juin 1947, il est nommé évêque titulaire de Dolyché et auxiliaire de Son Excellence Mgr l'Archevêque d'Albi. Il est sacré le 24 septembre 1947 et rejoint le siège épiscopal de Carcassonne le 18 mars 1952, intronisé le 5 mai de cette même année.

⁵ Je n'ai pas personnellement eu le privilège d'interroger les deux personnes citées dans cet article. Les témoignages de l'abbé Rigaud et de Maître Gastou ont donc été recueillis par Raymond Sagarzazu qui a rencontré à deux reprises, pendant les années quatre-vingt-dix, le prêtre et s'est entretenu au téléphone avec l'huissier de Limoux qui l'informa que les certificats d'antériorité qu'il avait établis pour les chercheurs faisaient partie des documents n'étant conservés que quelques années. En conséquence, le délai de conservation étant passé, celui de Jacques Cholet ne l'avait pas été.

événements, l'abbé Rigaud ne s'intéresse pas du tout à l'affaire du trésor de Rennes-le-Château. Mais quelques années plus tard, au moment où il témoigne, il confie que s'ils s'étaient déroulés de nos jours, avec tout ce qu'il a entendu et lu depuis, il n'aurait certainement pas manqué d'y porter un regard plus attentif.

Quelques jours après que l'huissier de Limoux ait constaté la découverte dans l'alcôve, Jacques Cholet et son équipe remettent en ordre les lieux comme le contremaître s'y était personnellement engagé. C'est en sortant de l'église qu'un incident se produit. Certains villageois n'admettent pas l'intrusion du Parisien dans leur église et particulièrement ses agissements dans la petite pièce. L'un d'eux, probablement agacé, dispose, en équilibre précaire, une poutre qui, dès l'ouverture de la porte de l'église tombera sur le visiteur malvenu. C'est effectivement ce qui se passe. Quand Jacques Cholet pousse la porte pour sortir, il n'a que le temps de s'écarter pour éviter de justesse le lourd madrier qui choit. L'avertissement est entendu par le chercheur. Avant de quitter définitivement Rennes-le-Château, accompagné de l'abbé Rigaud, il remonte à Carcassonne pour un ultime entretien avec Mgr Puech. Le prêtre n'assiste pas à cette rencontre et, quelques brefs instants plus tard, voit ressortir le chercheur et l'évêque dont la mine semble contrariée. Mgr Puech déplore l'incident survenu à la sortie de l'église. Il n'avait pas prévu que l'autorisation de fouilles consentie dégènerait en querelle de village.

Nul n'a jamais su le nom et les raisons de celui qui installa ce piège, mais les années suivantes, ni Jacques Cholet ni plus aucun autre chercheur n'obtiendront un tel privilège de l'évêque. Le Parisien reviendra tout de même à Rennes-le-Château mais ses fouilles ne concerneront plus l'église, seulement ses alentours. Après qu'il ait été aperçu pour la dernière fois au village, vers 1964, avec Rolland Domergue, Jacques Cholet sera pratiquement oublié.

Jusqu'à la publication, par Pierre Jarnac en avril 2000, du compte-rendu de ses fouilles portant, dactylographiés, la date du 25 avril 1967 et son nom ⁶, seuls les chercheurs les plus au fait de "l'affaire Saunière" connaissaient ce document plus communément appelé "Rapport Cholet" et cela depuis le milieu des années 1980. Lors de l'écriture de *L'Or de Rennes*, Gérard de Sède relate bien l'épisode "Cholet" dans les toutes dernières pages de son livre en le situant faussement en 1960, mais ne mentionne aucunement l'existence de son rapport ! Il n'en parle pas également dans *Le Trésor Maudit* paru en 1968 alors qu'il y mentionne le décès accidentel de Noël Corbu survenu le 20 mai 1968, ainsi qu'un accident auquel aurait échappé de justesse le vicaire général de Carcassonne, Mgr Boyer, le 18 juin de la même année ⁷. Tout porte donc à croire que l'auteur ignorait l'existence de ce document au moment où il actualisait sa nouvelle version de *L'Or de Rennes*.

⁶ Trésors et détections n°52, Rennes-le-Château : *Les secrets du "Rapport Cholet"* par Pierre Jarnac, mars/avril 2000. Pierre Jarnac a également publié le même rapport dans un tiré à part.

⁷ *Le Trésor Maudit* de Gérard de Sède, page 168, éditions J'ai lu, 1967.

La légende

La venue de Jacques Cholet à Rennes-le-Château n'a pas été fortuite, croit-on, mais due à la découverte de trois ou quatre parchemins anciens, dont la provenance demeure assez floue. Une rumeur persistante a longtemps prétendu que Jacques Cholet les avait découverts dans le château de Montfort-Lamaury, dans le département des Yvelines. Des bruits tenaces affirmaient au contraire qu'il les tenait fortuitement d'une serviette oubliée dans le métro parisien.

Enfin, deux autres versions, provenant probablement d'une source commune, et sensiblement différentes, ont circulé.

La première signale également que Jacques Cholet était en possession de parchemins hérités d'un parent ayant connu l'abbé Saunière pendant la Première Guerre Mondiale. Blessé, le grand-oncle, convalescent à Campagne-les-Bains, a pour aumônier le curé de Rennes-le-Château. À cette période, par manque d'argent, le prêtre se serait défait de quelques ouvrages de sa bibliothèque pour honorer des factures impayées. L'histoire ne précise pas si le grand-oncle acheta lui-même au prêtre une série de livres dont un contenait les documents ou bien s'il en hérita ensuite d'un premier acquéreur.

Pour plusieurs raisons, cette version n'est pas plausible. Tout d'abord, il est curieux, qu'en connaissance de cause, l'abbé Saunière ait vendu ou donné un livre dans lequel il avait inséré lui-même des documents importants ayant trait à une cache dans son église. De plus, contrairement à ce qui est prétendu, Bérenger Saunière ne manqua pas d'argent sur la fin de sa vie comme en témoigne son cahier de correspondances qui mentionne, pour cette époque, des demandes de messes adressées par lui mais aussi un nombre plus important encore de messes reçues impliquant que ses revenus mensuels étaient confortables, à fortiori si l'on tient compte de sa situation défavorable de prêtre en retraite et de l'interdit dont il était frappé.

La seconde version, plus romancée, émane d'un homonyme habitant un village peu éloigné de Rennes-le-Château qui se réclame de la famille de Jacques Cholet. Comme dans la version précédente, ce dernier aurait détenu un ou plusieurs manuscrits hérités de son grand-oncle qui avait fait la connaissance de l'abbé Saunière durant la Grande Guerre. À ce moment, le récit diffère. Gravement blessé au bras, son grand-oncle, convalescent à l'hôpital de Carcassonne, a deux passions : la musique de chambre, qu'il pratique avec des camarades militaires blessés auxquels se joignent quelques civils, et la bibliophilie. En 1915, ayant créé une petite formation musicale, le violoncelliste est en quête d'une salle dans la région de Limoux ou de Quillan susceptible de l'accueillir avec ses musiciens pour quelques concerts. C'est alors qu'il rencontre l'abbé Saunière. Leur passion commune fait qu'ils échangent des livres. Leur relation amicale s'éteint avec le décès du prêtre en janvier 1917. Il ne reste de celle-ci que deux lettres du curé

dans lesquelles il se confiait à lui. Hélas, elles disparaissent lors d'un cambriolage !

Il convient également d'émettre les plus sérieuses réserves sur ce témoignage. Les informations obtenues au cours des recherches entreprises sur le chercheur Cholet venu fouiller l'église en 1959 montrent que sa famille est originaire de Bretagne ⁸. Jacques Cholet y possède d'ailleurs une maison qu'il habite à partir de 1962 pour sa retraite professionnelle le 1^{er} juillet. La famille de son homonyme de l'Aude, dont le patronyme s'orthographe d'ailleurs différemment, trouverait ses racines en Charente.

Enfin, il est utile de préciser que les manuscrits évoqués au cours des récits n'ont trouvé aucun témoin pour confirmer leur existence. La belle histoire affirme que Jacques Cholet les aurait présentés à Mgr l'évêque de Carcassonne en 1959 pour gage du sérieux de sa démarche. L'évêché, que j'ai interrogé à ce sujet, l'a formellement démenti.

Le rapport

Objectivement, force est de constater qu'il règne une certaine imprécision et une profonde incertitude sur les circonstances de l'apparition de ce document (traçabilité), sur le nom de la personne qui en hérita et qui le mit la première en circulation, ou encore si Jacques Cholet en est réellement l'auteur ! Tout au plus sait-on que les premières copies de ce rapport s'échangèrent confidentiellement après le décès de Jacques Cholet ! À l'origine, si on le tient pour authentique, il semble que les neuf pages de ce rapport aient été rédigées exclusivement à l'intention d'autres chercheurs et amis de l'auteur. Les différentes Archives Départementales, de l'Aude où Jacques Cholet effectua ses fouilles, des Yvelines où il résidait, et d'Ille et Vilaine où il se retira ensuite, ont confirmé ne pas posséder dans leurs collections un quelconque document déposé par Jacques Cholet au cours de la période où il était susceptible de le faire, c'est-à-dire de 1955 à 1985, année de son décès. Le constat est identique pour les archives diocésaines de Carcassonne où Jacques Cholet aurait éventuellement pu remettre à Mgr Puech, qui l'a reçu, des documents.

En matière d'Histoire, Jacques Cholet fait montre d'une pléthore de lacunes alors qu'en 1967, pour sa documentation, il avait à sa disposition des ouvrages assez complets sur l'histoire ancienne de Rennes-le-Château : *Rennes et ses derniers Seigneurs* de René Descadeillas, mais également *La cité des Chariots* de Louis Fédié. Où donc a-t-il bien pu lire ou entendre que l'ancien nom de Rennes-le-Château était *Radaes* et qu'il découlait de celui du dieu Arès ? Il évoque dans son récit un parchemin daté du 25 juin 1249 et signé par le frère Dominique de Mirepoix. Il s'agit de celui découvert vers 1961 dans un puits par son dernier compagnon de fouilles, Rolland Domergue. La trouvaille faite par ce dernier avait été auparavant préparée par deux personnes du village qui insérèrent dans une ancienne bouteille soufflée à la bouche et datant de l'abbé Saunière un petit document roulé.

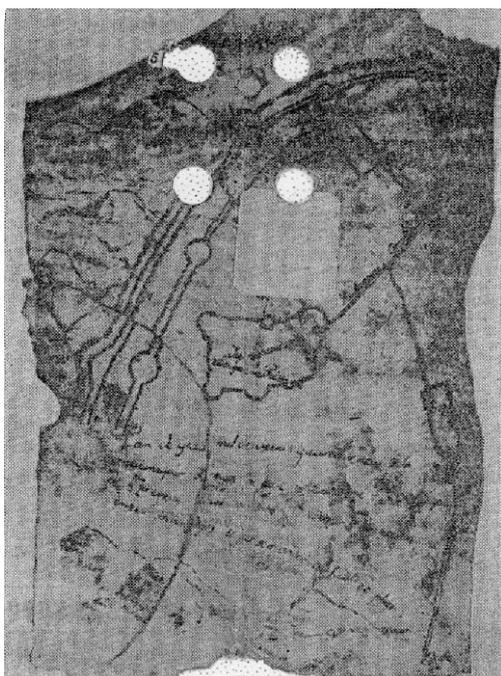
⁸ Comme Jacques, Albert Ernest Cholet, son père, était originaire de Bretagne.

La plaisanterie, car c'était dans ce sens que les deux compères avaient opéré, marcha au delà de leur espérance puisque Rolland Domergue et d'autres chercheurs, mis dans la confiance, ne comprirent que tardivement qu'ils avaient été leurs sympathiques victimes. Le parchemin de 1249, contemporain des chercheurs abusés donc, avait été réalisé avec soin à partir de la dernière page vierge d'un livre du 17^{ème} Siècle sur laquelle figuraient déjà des inscriptions authentiques. Nos attachants « faussaires » y ajoutèrent le dessin d'un plan des lieux et quelques mots énigmatiques à l'encre de Chine.

Les bagages de Blanche de Castille : il faut séparer du trésor du curé & le dépôt de la Régente .
 J'ai eu en main le parchemin qui en traite et les souterrains où se trouvent (ou se trouvaient) ces ~~xxxxxxx~~ bagages sont une chose toute différente et ne communiquant pas avec l'ancien temple , qu si une communication existait elle a été murée .
 Sur ce parchemin il y a deux écritures : l'une molle et passée qui forme le tracé et le texte principal , le tout daté et signé par le Prère Dominique de Brepoix , le 29 Juin 1249 . Le signataire dit qu'il a assisté Dame Régente à enfouir ses bagages et rédigé le plan sur son ordre. La deuxième écriture est très fine , comme faite par une pointe , l'encre est noire alors que la première est bleuâtre .
 elle ne donne que des indications complémentaires comme "Souterrain remplacé par SBC" et à l'endroit du dépôt "Ici est enfoui la Puissance".
 Cette deuxième écriture n'est ni datée ni signée , mais incontestablement plus récente .

Description du parchemin de Rolland Domergue

L'équipe d'archéologues amateurs, abandonnant quelque temps le chantier pour se restaurer dans une maison située entre l'église et le château que Rolland Domergue avait nouvellement acquise, il ne restait plus à nos plaisantins qu'à profiter de ce moment pour déposer discrètement la bouteille et son précieux contenu dans le puits en prenant soin de la recouvrir de quelques pelletées de terres. À la reprise de leurs fouilles, les terrassiers eurent une surprise de taille.

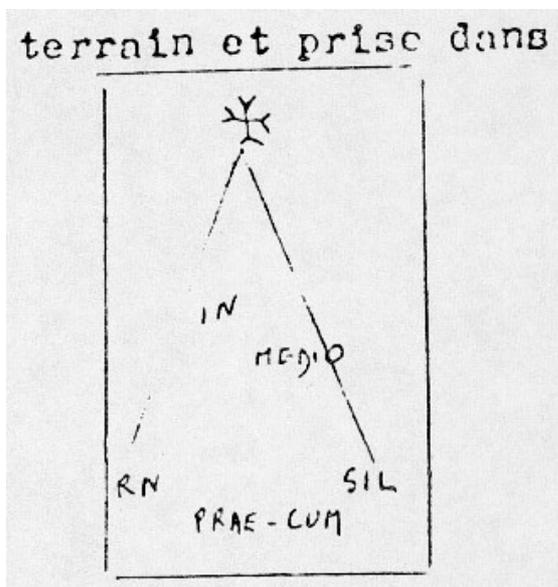


Le parchemin ci-contre est celui découvert par Rolland Domergue. On remarque qu'en son centre ce dernier a placé un carré de papier pour cacher un endroit précis du plan... qui, en réalité, désigne une partie du parking du village. Ce terrain étant la propriété de Noël Corbu, Rolland Domergue sollicita du restaurateur son autorisation de pouvoir y fouiller. Noël Corbu accepta à la condition que Rolland Domergue, ayant délaissé son établissement depuis qu'il était propriétaire à Rennes, s'engage à y revenir s'y restaurer avec son équipe. L'accord fut conclu mais les fouilles furent brèves car la précieuse trouvaille provoquant une dispute entre son découvreur et l'un de ses amis, l'équipe se sépara sur cette mauvaise note.

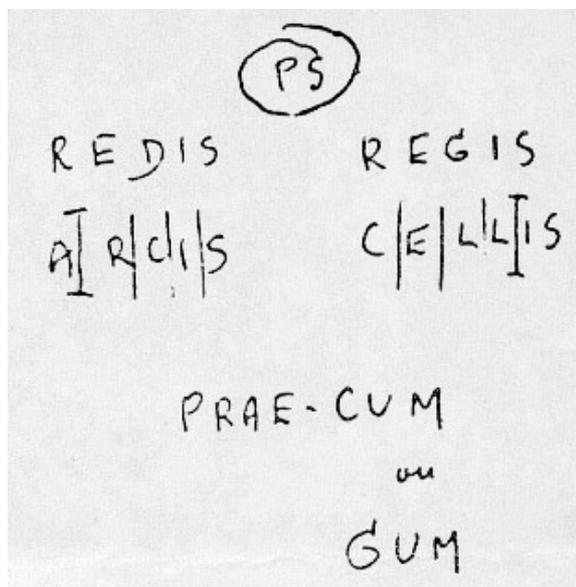
Rolland Domergue au cimetière de Rennes-le-Château en compagnie de Mme Goyard, médium (Photographie de septembre 1959 du *Midi-Libre*, avec son aimable autorisation).



Dans sa version unique, le rapport Cholet est quelquefois agrémenté en marge d'annotations manuscrites. Ce sont sans doute des notes portées par l'un des premiers destinataires de ce rapport ⁹. À la page 6, a également été ajouté, à la description qui en est faite, un croquis représentant la dalle de Coumesourde, version sensiblement différente de celle dessinée dans le document attribué à Ernest Cros ¹⁰. À la page 7, l'écriture des annotations voulant matérialiser la dalle de la marquise de Blanchefort semble être la même que celle des lettres du croquis de la page précédente.



Inscriptions à la page 6 du rapport de Jacques Cholet

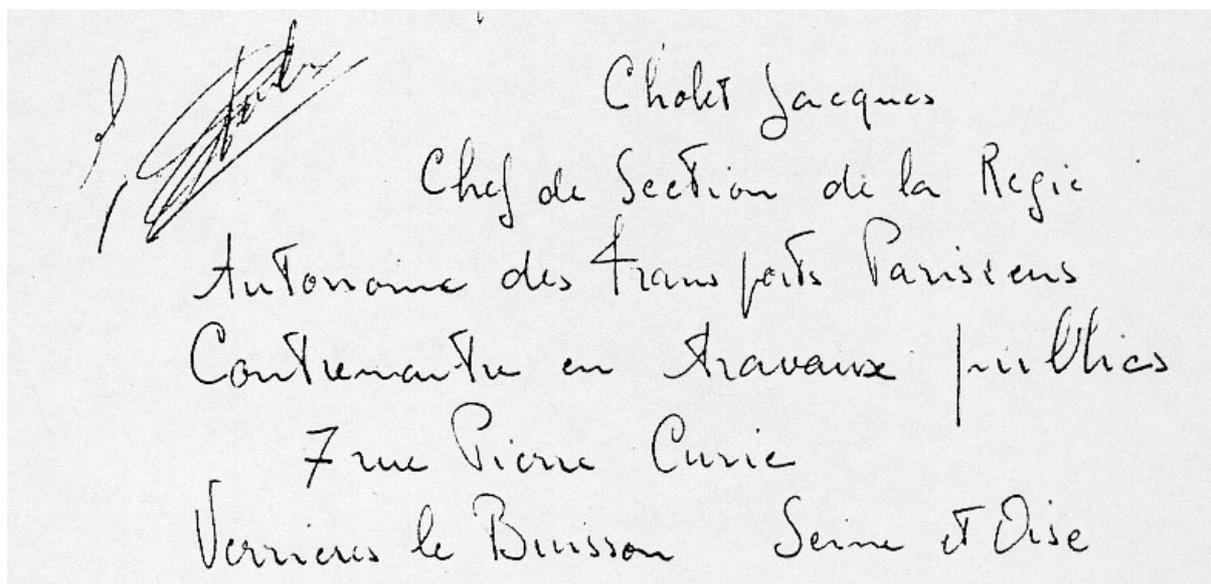


Inscriptions à la page 7 du même document

⁹ Le rapport *Jacques Cholet* est lisible dans son intégralité sur le site à l'adresse suivante : <http://jhaldezoz.free.fr/ville%20rennes%20le%20chateau/images/rapportcholet.html>

¹⁰ Le rapport Ernest Cros est lisible dans son intégralité sur le site à l'adresse suivante : <http://jhaldezoz.free.fr/Villes%20Villages/ville%20rennes%20le%20chateau/ernestcros.html>

On peut dire que ces croquis des pages 6 et 7 sont probablement à l'initiative de l'auteur du rapport comme le confirme la mise en page du texte étudiée pour leur laisser la place.



Cholet Jacques
Chef de Section de la Régie
Autonome des Transports Parisiens
Contentement en Travaux publics
7 rue Pierre Curie
Verrieres le Buisson Seine et Oise

**Extrait de la demande de fouilles écrite par Jacques Cholet
avec sa signature ¹¹**

Retiré en Bretagne, sûrement déçu par l'échec connu lors de ses fouilles à Rennes-le-Château, on ne l'y rencontre plus. Le 18 décembre 1980, Jacques Cholet épouse en deuxième noce Françoise, née le 24 octobre 1914. Le 27 juin 1983, il convole en troisième noce en épousant à Saint-Malo Émilienne Gabrielle, née le 19 janvier 1915 dans le département de la Mayenne.

Jacques Cholet décèdera deux ans plus tard, le 5 décembre 1985, à Saint-Malo. Sa dernière adresse connue dans cette ville était le 3 *Impasse du Coteau*. Il y a quelques années, sa maison a été démolie pour laisser place à un ensemble d'habitations modernes. Son compte rendu de fouilles demeure, dans l'histoire de Rennes-le-Château, le seul héritage de ce pionnier.

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr

¹¹ L'autorisation de fouilles de 1959 est lisible sur le site à l'adresse suivante :
[http://jhaldezos.free.fr/ville%20rennes%20le%20chateau/images/Autorisation de fouilles.html](http://jhaldezos.free.fr/ville%20rennes%20le%20chateau/images/Autorisation%20de%20fouilles.html)